

Les discriminations

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Nom :

Prénom :

Calculatrice : non autorisée**Rédaction** : réponses justifiées, unités obligatoires**Consigne** : ne pas regarder le cours avant de rendre la copie

1 Définitions et repères

/ 4 pts

- a. Cite les trois conditions d'une discrimination au sens de la loi.
- b. Combien de critères l'article 225-1 du Code pénal énumère-t-il ? Cites-en quatre.
- c. Année et objet de la loi Pleven ?
- d. Quel numéro permet de joindre le Défenseur des droits, et depuis quelle année existe-t-il ?

2 Étude de cas : le job d'été

/ 4 pts

Yasmine, 17 ans, postule pour un job d'été dans un magasin. L'entretien se passe bien ; le gérant conclut : « Désolé, mes clients n'aimeraient pas être servis par quelqu'un qui porte un foulard. » Le lendemain, Léa, même âge, même expérience, est embauchée.

- a. S'agit-il d'une discrimination directe ou indirecte ? Justifie avec les trois conditions.
- b. Quel critère protégé est en cause ? Le goût supposé des clients est-il une justification recevable ?
- c. Quelle peine maximale le gérant encourt-il, et sur quel article ?
- d. Yasmine n'a aucun écrit. Cite deux moyens d'établir les faits.

3 Discrimination ou différence légale ?

/ 4 pts

- a. Une compagnie aérienne impose une acuité visuelle minimale à ses pilotes.
- b. Une salle de sport refuse un abonnement à une personne séropositive.
- c. Un lycée accorde une salle calme à une élève autiste pour ses contrôles.
- d. Une agence d'intérim ne propose les missions de chantier qu'aux hommes.

4 Analyse de document : l'article 6 de la Déclaration de 1789

/ 4 pts

« La loi est l'expression de la volonté générale. [...] Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. » (article 6)

- a. Relève la phrase qui exprime l'égalité devant la loi.
- b. Selon le texte, quels sont les seuls critères admis pour accéder aux emplois publics ?
- c. En quoi cet article justifie-t-il le recrutement des fonctionnaires par concours ?
- d. En 1789, cette égalité ne s'appliquait pas aux femmes ni aux esclaves des colonies. Cite une loi ou une date qui a corrigé l'une de ces exclusions.

5 Corriger les erreurs

/ 4 pts

- a. « Refuser un poste à quelqu'un qui n'a pas le diplôme requis est une discrimination. » Corrige.
- b. « Une discrimination indirecte n'est pas punissable puisqu'elle n'est pas volontaire. » Corrige.
- c. « Le Défenseur des droits peut condamner un employeur à une amende. » Corrige.
- d. « L'équité et l'égalité sont contraires. » Corrige.